

L'ECO-SIRTOM

*Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement
des Ordures Ménagères de la vallée de la Grosne*

Journal intercommunal -1er Semestre 2012 - N°15



EN BREF

P 1: édito.

P 2-4 : Le tri et le recyclage du papier en France.

P 5 : Tous les papiers se trient et se recyclent.

P6/P7 : Le programme local de prévention.

P8 : Pourquoi le Sirtom refuse de ramasser certains conteneurs.

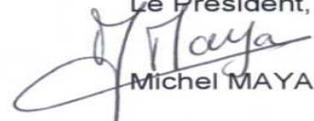


sirtomgrosne.fr
sirtom71@wanadoo.fr

Triez, triez, il en restera toujours quelque chose. Et l'on peut ajouter hélas, car le reste après tri constitue ce qui est appelé les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). C'est considéré comme le déchet ultime, celui dont on ne peut plus rien tirer, et surtout celui dont on ne sait que faire. Avec les procédés de méthanisation ou d'incinération on essaie d'en extirper une valeur énergétique, mais à grand frais. Et lorsque les installations de méthanisation ou d'incinération ne sont pas au rendez-vous, ce qui est le cas actuellement pour nos OMR, il ne reste que le site de stockage qui présente des coûts immédiats élevés, mais pour lequel nous n'avons aucune idée du coût futur de déstockage et de traitement.

Bien entendu, nous entendons souvent la réflexion suivante « On nous demande de faire de plus en plus d'efforts au niveau du tri et cela nous coûte de plus en plus cher ». C'est une réalité indéniable, mais il faut bien se dire que si le tri n'est pas fait, ou mal fait, cela coûtera encore bien plus cher. Depuis le début de l'année, nous essayons de faire comprendre qu'il est nécessaire d'aller encore plus loin dans la qualité du tri. On croit parfois qu'une petite bouteille de verre dans un grand conteneur d'OMR est sans importance. Pourtant, cette petite bouteille, éventuellement en compagnie d'autres, peut avoir pour conséquence le rejet d'un camion complet à l'entrée d'une unité de méthanisation. Rien n'est négligeable. Sans vouloir raviver des souvenirs pénibles pour tous, il me semble important de signaler que pour une valeur maximale de 0,035 grammes de dioxines par millier de tonnes de matières grasses, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne qui en 2001 avait demandé à ses communes membres la somme de 345 113 € a été obligé de demander en 2003 la somme de 1 064 208€. Le diable est dans le détail !

Dernière remarque importante, pour éviter de trop dépenser pour l'élimination des déchets, même bien triés, il vaut mieux ne pas les produire. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas et c'est la raison pour laquelle le SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'est engagée dans un programme de prévention des déchets.

Le Président,

Michel MAYA

Responsable de la publication : M.MAYA

Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD

Rédaction et photos : M. GALLAND

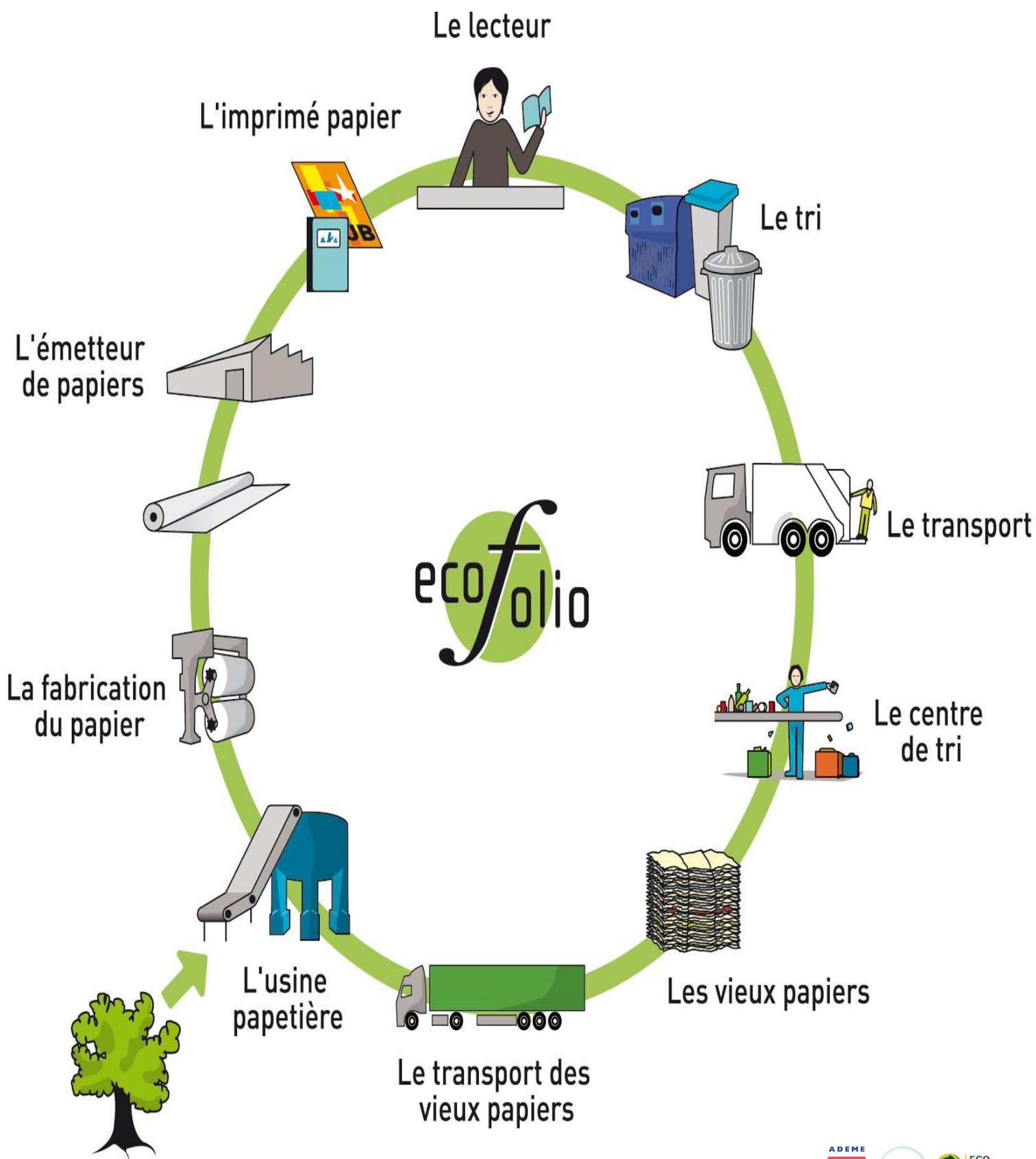
Impression : Imprimerie MONTERRAT - 0385.36.38.00 - (imprimé sur papier recyclé)

Diffusion : 10 000 exemplaires – subventionnée par ADEME/CG71/ECO-EMBALLAGES

coût unitaire : 0, 29 €



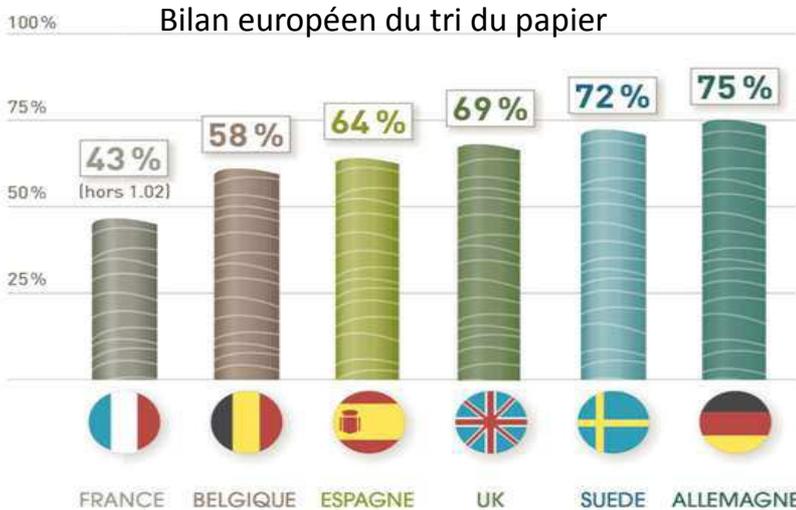
ECO
EMBALLAGES



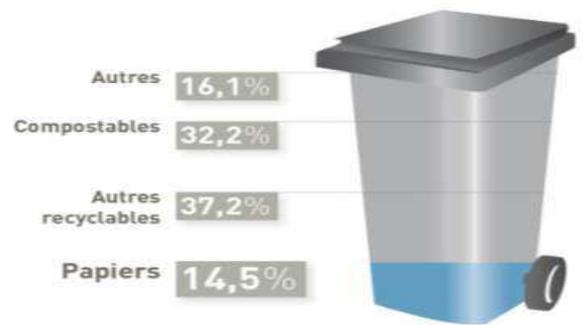


OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI DU TRI ET DU RECYCLAGE DES PAPIERS EN FRANCE ?

En France, **un papier sur deux est trié**, cela représente **aujourd'hui plus de 20 kg/an/habitants**.
Les papiers représentent 14.5 % de notre poubelle au quotidien, un déchet oublié qu'il faut revaloriser pour mieux le recycler.



Les déchets des Français*



* Répartition en poids.

4,2 MILLIONS DE TONNES de papier sont consommées en France.
(le verre : 2,23 Millions de tonnes.
Les emballages : 1 Millions de tonnes)

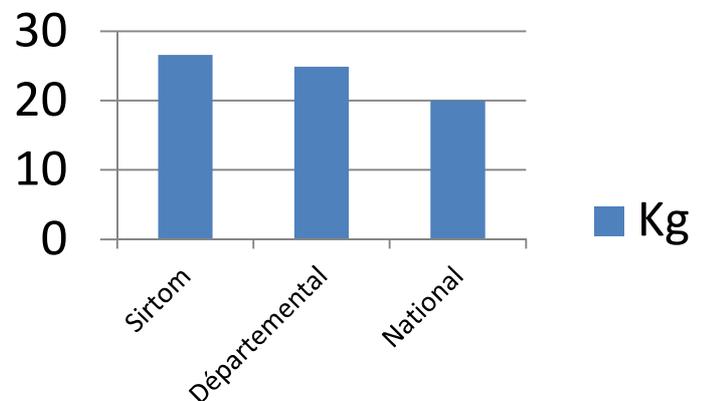
LE TRI DU PAPIER SUR NOTRE TERRITOIRE

Le bilan de l'année 2010 du tri du papier représente 26.6 kg par habitant et par an, avec un taux de refus de tri de 2.4%.

Le bilan départemental est de 24.90 kg par habitant/an alors que le bilan national est de 20kg par habitant/an.



Nous pouvons facilement avec un geste éco-citoyen augmenter le recyclage du papier sur notre territoire.



Infos sirtom infos sirtom



Le Sirtom en partenariat avec la société Nespresso a fourni un conteneur pour la collecte des capsules de cafetières qui est en place à la déchetterie de Cluny.
Merci de me mettre uniquement les capsules de cette marque pour l'instant.



Nouvelles heures d'ouverture du magasin de la Ressourcerie à CLUNY

Jour	10H/12H30	14H/18H
Mardi	10H/12H30	14H/18H
Mercredi	10h/12h30	14h/18h
Vendredi	10h/12h30	14h/18h
Samedi	10h/12h30	14h/18h

Cycle d'une production de papeterie

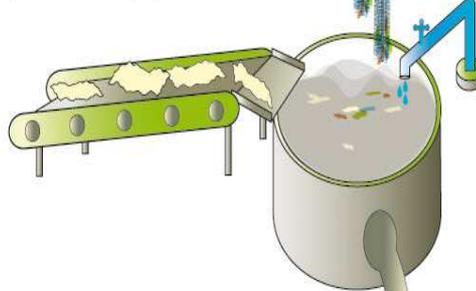
1 Votre geste de tri des papiers est essentiel

Seulement 30% des papiers sont recyclés. Ensemble, faisons mieux pour les recycler.



2 Alimentation

Les journaux, les magazines, etc. alimentent la chaîne de production de papier.



3 Pulpeur - épurateur

Les papiers sont mis en suspension dans l'eau. Les fibres se désolidarisent et forment une pâte. Elle est débarrassée des éléments indésirables (agrafes, plastiques, etc.).



4 Désencrage

La pâte à papier est lavée et prête à devenir une nouvelle feuille.

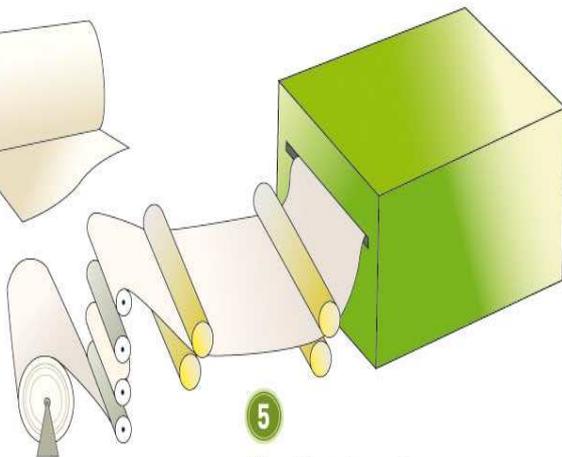
6 Bobinage

La feuille est mise en bobine et envoyée aux imprimeurs.



5 Machine à papier

La pâte est étalée et séchée de son eau.



Les papiers à trier



VOICI LES PAPIERS QUI SE TRIENT ET SE RECYCLENT!



Journaux



Courriers, lettres, impressions,
enveloppes



Publicité, prospectus



Catalogues,
annuaires, livres



Les autres papiers



Au Point d'Apport Volontaire (PAV) :
colonne de tri papiers / affichage des consignes en bleu

Les « refus de tri »:

ATTENTION:

Ne pas mettre dans les colonnes papiers : les papiers carbone, aluminium, papiers sulfurisé, photos, papiers peints, mouchoirs ainsi que les papiers au **contact d'aliments**.

Pour vous aider, suivez les consignes de tri du Sirtom de la Vallée de la Grosne.



Pourquoi augmenter le recyclage du papier?

Grâce au geste de tri, vous réalisez au quotidien un grand pas pour l'environnement et la planète :

- économies de matières premières : bois, eau, ...

- économies de tonnes de CO2 émises

(390 000 tonnes de CO2 économisés par an au niveau national soit la consommation annuelle d'une ville de 50 000 habitants).



LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

LES PETITS
GESTES
DURABLES

LE SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'est engagé, en partenariat avec les Communautés de Communes du Tournugeois et Mâconnais Val de Saône dans un Programme Local de Prévention des déchets dont l'objectif est de réduire :

- de 7% la quantité de déchets produits sur le territoire, soit 23 kg/hab en 5 ans,
- la toxicité des déchets.

Pendant 5 ans différentes actions seront mises en place pour atteindre ce double objectif.

Le geste pour réduire les déchets :
j'utilise des produits réutilisables à la place de produits jetables

Le SIRTOM agit :



et propose l'utilisation de gobelets réutilisables à la place de gobelets jetables sur les manifestations.

Les gobelets sont prêtés à tous les organisateurs de manifestations (associatifs, municipalités etc.).

Le lavage des gobelets est assuré par l'ESAT/CAT d'Hurigny.

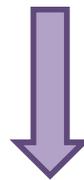
10 manifestations ont déjà testé le concept en 2011.

Pour plus de renseignements: preventionsudbourgogne@orange.fr

Et chez vous :



De la même façon, vous pouvez limiter l'utilisation de produits jetables



· *Sur votre lieu de travail :*
De plus en plus de machines à café acceptent les tasses. Et soyez vigilant : les gobelets « compostables » proposés sont rarement compostés...

· *Lors des pique-niques en famille :*

Il existe de la vaisselle plastique réutilisable, mais votre vaisselle de tous les jours peut également être transportée, emballée dans un torchon.

· *Lors de fêtes ou manifestations :*

Les rassemblements entre amis sont l'occasion de sortir le service de table familial.





LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS.

LES PETITS
GESTES
DURABLES

Le geste pour réduire les déchets : je limite les impressions.....

.....dans les bureaux

« Un salarié produit en moyenne 100 kg de déchets par an dont 80 kg de papier : les activités de bureau consomment 1,5 million de tonnes de papier par an et seulement 260 000 tonnes sont recyclées* »

*source ADEME



Le SIRTOM agit :

4 conseils syndicaux par an sont organisés par le SIRTOM. Les 94 délégués reçoivent le contenu de l'ordre du jour en version papier. Afin de réduire la quantité de papier utilisé, le SIRTOM imprime ces documents en format A4 et paramètre l'impression afin d'avoir 2 pages par feuille en recto verso. Ainsi, au lieu d'avoir 4 feuilles pour 4 pages, c'est 4 pages sur 1 feuille, soit 3 feuilles d'économisée.

La consommation raisonnée du papier dans les bureaux est une des actions retenues dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets.

.....et chez vous

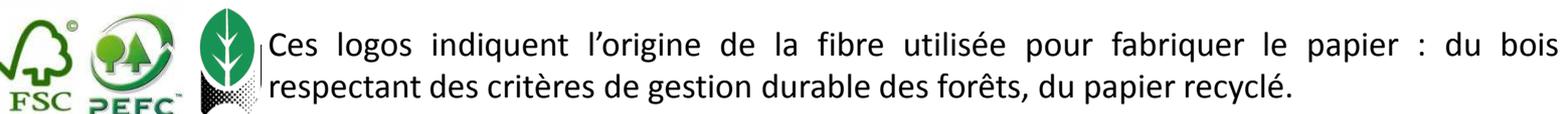
Lorsqu'une impression est indispensable, il existe quelques astuces qui permettent de limiter le nombre de copies: l'impression recto verso, les deux pages par feuilles, ou encore le réajustement automatique : la dernière page imprimée comporte parfois seulement quelques lignes, en réajustant vous évitez l'impression d'une feuille presque vide. Pour connaître toutes les astuces, penchez-vous sur les paramètres d'impression de vos imprimantes. Enfin, n'hésitez plus à utiliser les erreurs d'impression en brouillons...

Consommez peu, mais bien : le papier et les logos associés

Les écolabels officiels : l'ensemble du cycle de vie du produit est pris en compte:



Les logos "environnement": une partie du cycle de vie du produit est pris en compte



Ces logos sont parfois associés au logo du recyclage :  le pourcentage au centre indique la part de papier recyclé utilisé .

Le geste pour réduire les déchets : je composte mes déchets organiques

Le Conseil Général de Saône et Loire organise au Centre EDEN (Cuisery) des formations gratuites sur le thème du compostage et jardinage au naturel. Celles organisées en 2011 ont eu un tel succès qu'elles sont reconduites en 2012 !

Les dates à retenir : les 20 avril, 10 mai, 21 juin .



SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE : TEL. : 03.85.59.26.98.ou 89.50./sirtom71@wanadoo.fr



Depuis le premier janvier 2011, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne accentue son attention sur les refus de tri.

On appelle le refus de tri les déchets qui n'ont pas été correctement triés, à savoir :

- des déchets recyclables jetés dans la poubelle noire,
- des produits non recyclables jetés dans la poubelle jaune,
- des déchets recyclables ne devant pas être mis dans la poubelle jaune (verre, papier).

Lorsqu'un déchet n'est pas correctement trié cela entraîne un surcoût pour la collectivité.

En effet, tout déchet déposé à tort dans la poubelle jaune, va suivre la totalité d'un circuit de tri qui ne lui est pas destiné puis dans le cas des déchets non recyclables finir en centre de stockage et par conséquent occasionner une dépense qui alourdit le budget de gestion des collectivités locales.

De plus pour les déchets classés en refus de tri le SIRTOM ne peut pas bénéficier des rachats de matières ou des soutiens des éco-organismes.

Pour éviter ces dépenses, le Sirtom agit en amont en collant des étiquettes « refus de collecte » sur les conteneurs et ne les collecte pas. Nous vous remercions donc de bien veiller à ce que les conteneurs, individuels ou collectifs, ne contiennent pas de déchets inappropriés.



BILAN : Le SIRTOM paye le coût du tri puis le coût de l'enfouissement est pénalisé financièrement sur les tonnages de refus de tri livrés en centre de tri.

Au final, c'est une majoration de près de 50% par tonne de refus de tri.

Concernant les bacs gris, il ne s'agit pas du même type de majoration financière mais si nous prenons l'exemple d'une tonne d'ordures ménagères qui revient au SIRTOM à **175 € net** alors qu'une tonne de verre revient à **6.5 € net** (collecte / transport / traitement/ déduction faite des rachats de matière éventuels)...

Il est compréhensible que, outre le fait que les matières recyclables doivent pouvoir bénéficier d'une seconde vie, le recyclage des matériaux est économiquement intéressant.

RAPPEL :

tous ces déchets sont à jeter dans votre poubelle noire :



Couches-culottes



Polystyrènes



Pots de crème en plastique



yaourts
faisselles en
plastique



Sac en plastique



Films plastiques /blisters

+ godets / barquettes de fleurs,
poche en plastique des « bag in box »

